

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit des collectivités territoriales								Code Diplôme : ABMDCC1	Date approbation/présentation CFVU : 24/06/2025													
Parcours-type : Gouvernance territoriale								Code VDI : 119														
Parcours pédagogique (le cas échéant) :								Code Etape : ABM2TI	N° de version dans l'accréditation : 2													
Responsable de la Formation : Romain RAMBAUD								Code VET : 211	Formation Initiale/Formation Continue													
Responsable de l'Année : Romain RAMBAUD								Présentiel														
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38163	N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	Contrôle des connaissances et compétences						Nombre d'heures							
									1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP		
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %						
SEMESTRE 3																						
Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale	BC05	Unité 1 - Compétences politiques et administratives			DCAP	0	9															
		Histoire des politiques publiques			M2/DT COLL TERR/DCAP	ABM2CA 211			7			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Fondements constitutionnels de l'Etat			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211											12				
Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale	BC06	Unité 2 - Compétences de gestion ou Graduate School Steen				0	6															
		Gestion des patrimoines publics			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211			6		E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Droit de la montagne			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211											12				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Compétences transversales				0	12															
		Actualités du droit de la vie politique			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211			3		E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Responsabilité des décideurs publics			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211			3		E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Anglais juridique (par équivalence IEP)			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP	ABM2CA 211			2	E. et/ou O.		100%	E. et/ou O.			100%	15				
		Bonification				B		2														
		Langues						2														
		Sport						2														
		ETC du SET						2														
		Bonification 2				B		1														
		Engagement étudiant						1														
Total ECTS / Semestre										27					Total Nbre d'heures							
											87,00	0,00	0,00	0,00								

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38163	N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	Contrôle des connaissances et compétences							Nombre d'heures																				
									1ère session				Session de seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP																	
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %																				
SEMESTRE 4																																				
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 1 - Compétences politiques et administratives locales			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	8	8	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	12	12	6																	
		Droit des assemblées et exécutifs locaux																																		
		Droit de la démocratie participative																																		
Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale	BC07	Actualités du droit des collectivités territoriales			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	8	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	12	6																	
		Unité 2 - Compétences opérationnelles																																		
		Contentieux contractuel																																		
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	BC01	Droit des opérations d'aménagement urbain			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	8	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	12	12																	
		Financement de l'action publique (par équivalence IEP)																																		
		Gestion des services publics																																		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Compétences stratégiques			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	8	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	12	12																	
		Modernisation et numérisation de l'action publique																																		
		Actualités du droit de la responsabilité administrative																																		
		Coopérations territoriales			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	8	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	100%	E. ou O.	12	12																	
		Unité 4 - Compétences professionnelles																																		
		Préparation au Grand oral																																		
		Mémoire de recherche			M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211	0	9	O.	100%	O.	100%	E. et O.	100%	E. et O.	100%	E. et O.	100%	12	12																
		Stage																																		
		Bonification					B	2																												
		Langues																																		
		Sport																																		
		ETC du SET																																		
		Bonification 2																																		
		Engagement étudiant																																		
Total ECTS / Semestre																Total Nbre d'heures																				
																	120,00	0,00	0,00	0,00																
																	Total 2 semestres	207,00																		

Commentaire :

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.